

Consultation :	N°002/UNFPA/2018
Date limite de dépôt :	Mardi 3 avril 2018
Titre :	Consultant national pour l'élaboration du rapport national sur l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD)
Type de contrat :	IC
Durée de la consultation :	33 jours ouvrables

Dans le cadre du programme de coopération GABON-UNFPA 2018-2022, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) recrute un consultant national pour apporter un appui au bureau pays de l'UNFPA, en vue de l'élaboration du rapport national sur l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)

**A. Devoirs et Responsabilités**

En étroite consultation avec l'UNFPA, le consultant devra :

- Réaliser des recherches documentaires sur les politiques, programmes et stratégies pertinents, la compilation des données en réponse aux indicateurs identifiés, la vérification des données avec les bureaux nationaux de statistique, les analyses et la rédaction de rapports conformément aux directives nationales
- Produire une première ébauche du rapport national conformément à l'orientation thématique de l'AADPD, en s'appuyant sur un ensemble prédéterminé d'indicateurs qui couvrent les six fondamentaux de l'AADPD avec un accent particulier sur la réalisation du dividende démographique et répondre aux besoins des groupes de population laisser pour compte depuis la CIPD en 1994-
- Adresser les lacunes et défis majeurs dans le domaine de la population et du développement qui entravent la réalisation du dividende démographique sur le continent, notamment: la situation des femmes et des jeunes, les défis persistants tels que la violence et la discrimination basées sur le genre, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines entre autres. Le consultant identifiera les changements politiques et programmatiques pertinents dans ces domaines.
- Soutenir l'exercice de validation mené par le gouvernement dans le pays en présentant le projet de rapport et les conclusions et en sollicitant les réactions des parties prenantes et des partenaires multisectoriels - société civile, université, secteur privé, partenaires des Nations Unies et autres institutions et avec les conseils et l'appui de l'UNFPA, et en intégrant les informations pertinentes et finaliser le rapport d'examen national.

**B. Profils requis**

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (bac+ 5 minimum) en sciences sociales, en santé publique, en démographie ou dans un domaine connexe
- Au moins 15 années d'expérience avérée dans le suivi et l'évaluation et l'analyse de données qualitatives et quantitatives et la recherche en matière de population et de développement.
- Avoir des connaissances en genre, en santé sexuelle et reproductive et en droits de la reproduction
- Avoir une expertise en suivi-évaluation
- Avoir des connaissances et compréhension des théories et des concepts liés aux sciences sociales, à la santé publique, à la santé sexuelle et reproductive, aux droits de l'homme à la démographie, au dividende démographique et aux questions de développement intégré applicables à la population;
- Avoir une connaissance du Programme de la CIPD, de la Déclaration d'Addis-Abeba,
- La connaissance des données sur la population et le développement, des bases de données pertinentes et des sources de données sur le continent constitue un avantage particulier
- Avoir fait des publications scientifiques sur les questions de développement
- Avoir une bonne connaissance du processus d'examen de la CIPD au-delà de 2014 constitue un avantage supplémentaire
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de recherche et de rédaction
- Maîtriser le français oral et écrit ;
- Etre capable de travailler en équipe ;

**C. Pour postuler**

- Retirer les termes de références détaillés au bureau de l'UNFPA (du lundi au jeudi 8H-16H30 et vendredi (8H-14H)
- Le dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Consultant national pour l'élaboration du rapport national de la CIPD » comprend une lettre de motivation adressée au Représentant Résident de l'UNFPA, un CV, une offre technique et financière, une copie certifiée des diplômes, une copie de la pièce nationale d'identité, un formulaire P11 dûment rempli à retirer en même temps que les termes de références détaillées, au siège de l'UNFPA, Pont de Gué-Gué, Immeuble A, 2<sup>ème</sup> étage
- Le dossier de candidature doit parvenir à l'UNFPA, au plus tard le mardi 3 avril 2018, 16h30
- Contact bureau : 07 99 90 54 /01 73 88 82
- Mail : schummer@unfpa.org

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.